

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE Mercredi 13 décembre 2023

### Etaient présents :

#### Représentants CCLCV :

- Jocelyne SANTERRE, Administratrice élue
- Sylvie GRUY, représentante CCLCV 54
- Bernard MICHEL, représentant la CCLCV 54

#### Représentants la CGL :

- Bernadette CAMUS représentant la CGL UD57
- Laurence MAGDZIAREK Administratrice élue
- Jean Claude BARTHELET Administrateur élu représentant CGL
- Anne-Marie BERSWEILER
- Nicole ENGEL

### Etaient absents

- Agnès ROBERT, Administratrice élue, excusée
- Guy REPI Administrateur élu, excusé

### Y assistaient :

- Jérôme DAL BORGIO, Directeur Général
- Nathalie CARTURAN, Directrice Relation Clients & Territoires
- Valérie THIRION, Gestionnaire Relation Clients & Territoires

Mme CAMUS évoque que le mode d'attribution des logements en Commission d'Attribution des Logements à l'OMh aurait été modifiée, par rapport à la sous occupation des logements.

Le Directeur Général présente et commente une directive du Ministère la Cohésion sociale en 2017.

Il n'est pas gênant d'attribuer par exemple un logement de type T3 à une personne seule dès lors qu'il n'existe pas une offre plus adaptée à la demande (typologie plus petite) et que le demandeur peut en assurer le montant du loyer.



## Signature

L'accord collectif et la grille de vétusté réparations locatives sont signés respectivement par le Directeur Général ainsi que par les membres du CCL.

Un exemplaire de l'accord collectif et de la grille de vétusté réparations locatives paraphé sera transmis aux membres du CCL.

Mme CAMUS propose de nous transmettre pour information la grille de vétusté des réparations Locatives élaborée par la CGL UD57.

Un échange a lieu entre les membres du CCL et le Directeur Général sur le montant des Réparations Locatives.

## Bilan 2023 des actions engagées par les associations

- Mme GRUY pour la CLCV 54 : émission de radio
- Mme CAMUS pour la CGL UD 57 : aucune action

Le budget associatif ne sera donc pas débloqué

## Prochains CCL

En concertation avec les membres du CCL, les dates des prochains CCL du 1<sup>er</sup> semestre 2024 sont :

- 29 février 2024 14h15
- 18 juin 2024 14h15

Nathalie CARTURAN propose d'inviter au 1<sup>er</sup> CCL 2024, Antoine BECKA, médiateur énergétique, afin qu'il présente sa fonction aux membres du CCL

## Retour sur les « Oh p'tits déj »

2 rencontres ont eu lieu le 9 novembre sur le secteur Nancy-Centre et le 1<sup>er</sup> décembre sur le secteur Haussonville. Il est à noter une faible participation à ces 2 premiers rendez-vous.

Ces rencontres permettent d'échanger avec les locataires sur leurs problématiques dans leur logement, sur le bâtiment, l'environnement, etc. agrémentées par des intervenants extérieurs (Métropole, association locataires, etc.) et par des ateliers animés par le médiateur.

## Serveur Vocal Interactif

Comme évoqué lors du précédent CCL, l'objectif du SVI est que le locataire puisse joindre le bon interlocuteur correspondant à sa demande.

La phase test court toujours et permet de corriger quelques petits dysfonctionnements ; elle sera prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.



## Divers

### ➤ Chauffage Pulnoy

9 sondes ont été posées sur les 3 entrées (3 logements par entrée) pour suivre l'évolution des températures dans les logements ; le suivi est fait par le prestataire qui peut agir en sous station si un dysfonctionnement est constaté.

Une réunion d'information sera organisée début 2024 avec les locataires, le prestataire et le médiateur afin de redonner des explications sur le fonctionnement du chauffage et des thermostats.

### ➤ Ascenseurs

En réponse à Mme MAGDZIAREK, Nathalie CARTURAN précise que si une panne survient avant 20h, le prestataire se doit d'intervenir ; pas d'intervention entre 20h et 8h le lendemain, sauf pour les bâtiments spécifiques comme Nancy Grand Cœur où résident des personnes à mobilité réduite (contrat 24h/24).

Un contrat a été signé avec la Protection Civile pour palier aux pannes d'ascenseurs de longue durée ; l'objectif est de faciliter le déplacement des locataires gênés par la mise à l'arrêt d'un appareil. Pour rappel la protection Civile ne procède pas au portage de courses.

### ➤ Mme MAGDZIAREK nous informe que la transition ISERBA/MUST a été compliquée pour les locataires, mais que dans l'ensemble les locataires 64 rue Ch. Dusaulx sont satisfaits des visites d'entretien

### ➤ Mme MAGDZIAREK interroge sur la gestion des encombrants : Nathalie CARTURAN lui explique que dans certaines situations, il peut être fait appel à la Métropole pour la mise à disposition de bennes, comme ce fut le cas récemment sur les bâtiments Bouleaux.

L'expérience peut être renouvelée sur d'autres sites.

L'ordre du jour ayant été abordé la réunion est clôturée

Prochain CCL : 29 février 2024 → décalé au 13 mars 2024

